



Problème de règlement des cotisations syndicales de lotissement

Par **guess**, le **14/06/2016** à **18:50**

bonjour,

Trésorière bénévole d'une association syndicale de copropriétaires de lotissement , certains refusent de régler la cotisation syndicale sous prétexte que la voirie est dégradée devant chez eux. parmi eux il y a deux propriétaires qui ne font pas parties du syndic mais compte tenu qu'ils bénéficient des prestations du lotissement (route, éclairage, assurance...) doivent régler aussi les cotisations.

Effectivement le goudron est un peu dégradé mais les comptes ne permettent pas encore de le refaire.

comment procéder pour faire rentrer l'argent?

merci de vos conseils[/i]

Par **pieton78**, le **15/06/2016** à **17:15**

Cher Monsieur,

Votre vocabulaire dénote une ignorance complète du fonctionnement d'une copropriété fuisse-t-elle gérée en ASL.

Adhérez à une association de copropriétaires (ANCC; ARC; CLCV etc)